RÉPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE

(SoNaMA S.A).

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX (DRP) N°06/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP DU 29/02/2024

Objet du dossier demande de renseignement et de prix (DRP) : Réalisation de forages d'eau positifs

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : -

Accord de prêt : Néant

Mars 2024

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet : Demande de Renseignements et de Prix (DRP) N°06/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 29/02/2024 relative à la réalisation de forages d'eau positifs.

Mode de passation : Demande de renseignement et de prix (DRP).

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi 20 mars à 15 heures, dans la salle de réunion de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) à Ouidah, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°073/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 28/02/2024 :

- Président : GOUDJINOU K. Henri, Personne Responsable des Marchés Publics
- Rapporteur : KOUCHICO J.K Ammiel, Assistant en Passation des Marchés
- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité
SoNaMA S. A	ASSOGBA Crétus	Assistant PRMP de la SoNaMA S. A
	GBESSA Mouniratou	Assistante Trésorier, Représentante de la DFC - SoNaMA S. A
	OLAHANMI Charafa	Chef division Irrigation de la SoNaMA S.A
	DJOSSOU Bienvenue	Assistant Chef Cellule Ingénierie Industrielle de la SoNaMA S. A

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Réalisation de forages d'eau positifs.
Procédures	
Mode de passation	Demande de Renseignements et de prix
Justification	Les procédures de Demande de Renseignements et de Prix (DRP) s'appliquent aux marchés dont les montants prévisionnels hors taxes sont inférieurs aux seuils de passation des marchés et supérieur à dix millions (10.000.000) de francs CFA. Article 3 et premier tiret du décret N°2020-605 du 23 décembre 2020 fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la SoNaMA S.A suivant l'avis

	N°032/DG-SoNaMA/CCMP/Sec du 26/02/2024 et du bordereau n°035/DG-SoNaMA/CCMP/Sec du 28/02/2024.
Soumissionnaires	
- ABAKE BTP SERVICES ; - DUNIS PLUS ; - ICM CONSULTING ; - GL CORPORATION SARL - FAGAM MULTI-SERVICES	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
ABAKE BTP SERVICES	Le soumissionnaire a fourni trois (03) preuves d'exécution de marchés similaires. Mais le troisième contrat de marché fourni en formulaire 4.1 n'a pas été validé parce qu'il ne répond pas aux critères. De plus, le soumissionnaire a proposé un montant (99.300.068) FCFA TTC supérieur au montant de l'attributaire (98.979.580) francs CFA TTC.
DUNIS PLUS	Le soumissionnaire a proposé (99.500.538) FCFA TTC supérieur au montant de l'attributaire (98.979.580) FCFA TTC.
ICM CONSULTING	**Examen de recevabilité de l'offre :** Le soumissionnaire a fourni la lettre de déclaration de garantie d'offre qui n'est pas conforme au modèle type fourni dans la DRP aux pages 106 et 107. En effet, le point 3 de cette déclaration selon le modèle fourni dans la DRP stipule : « **la présente lettre de déclaration de garantie expirera si le marché ne nous est pas attribué, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification du nom du soumissionnaire retenu, ou (ii) quinze (15) jours suivant l'expiration de notre offre. Le soumissionnaire au lieu de quinze (15) jours suivant l'expiration du délai de validité de notre offre, a proposé trente (30) jours.** Ce qui n'est pas conforme au modèle type fourni dans la DRP.
FAGAM MULTI-SERVICES	**Examen de recevabilité de l'offre :** Le soumissionnaire a fourni la lettre de déclaration de garantie d'offre qui n'est pas conforme au modèle type fourni dans la DRP aux pages 106 et 107. En effet, il a omis le point 4 du paragraphe 2. En sus, le points c du paragraphe 2 et le paragraphe 3 de cette déclaration selon le modèle type dans la DRP stipulent : « **si nous sommes sous le coup d'une sanction de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) ou d'une juridiction compétente, ayant pour objet la confiscation des garanties que nous avons constituée dans le cadre de la passation du marché, conformément aux dispositions de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics. Or le soumissionnaire a fait référence aux** articles 126 et 127 en lieu et place de l'article 123. Et aussi « **la présente lettre de déclaration de garantie expirera si le marché ne nous est pas attribué, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification du nom du soumissionnaire retenu, ou (ii) quinze (15) jours suivant l'expiration de notre offre », le soumissionnaire a mentionné un délai de vingt-huit (28) jours au**

	lieu de quinze (15) jours conformément au modèle type contenu dans la DRP.
Attributaire	
Nom	**GL CORPORATION SARL**
Montant proposé	**98.979.580 F CFA**
Montant évalué	**98.979.580 F CFA**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réalisation de forages d'eau positifs.
Prix	Quatre-vingt-dix-huit millions neuf cent soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt (98.979.580) Francs CFA en toutes taxes comprises
Délai proposé par le fournisseur	Trente (30) jours calendaires
Part de sous-traitance (le cas échéant)	RAS
Variante pris en compte (cas échéant)	RAS
Autres	RAS

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lot	Attributaire	Montant en TTC
Réalisation de forages d'eau positifs	**GL CORPORATION SARL**	98.979.580 F CFA
TOTAL		98.979.580 F CFA

Le Président a clôturé la séance à 16 h heures 42 minutes.

Ont signé

K. Ammiel
KOUCHICO Ammiel

ASSOGBA Cyrille

Bienvenue DJOSSOU

GBESSA Noumiratou

GOUSTINOU K. Hen

Charafa OLAHANNOU

Liste de présence de la séance d'attribution des offres relative à la Demande de Renseignements et de Prix Prix (DRP) N°06/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 29/02/2024 pour la réalisation de forages d'eau positifs.

Ouidah, le 20/03/2024.

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
1	KOUCHIKO Ammiel	APM	66545418	
2	ASSOGBA Célus	A-PRMP	50388538	
3	IJOSSOU Bienvenue	A-CCIT	96894168	
4	GOUDJINOU Kifemi	PRMP.	96867950	
5	GBESSA Noumonatou	Assistante Trésorière	61378559	
6	OLAHANMI Charafa	Chef Division Irrigation	56982463	